

## IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

### AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis  
sur impots.gouv.fr  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
impots.gouv.fr/verifavis

M COUEDEL JEREMIE  
OU MME COUEDEL CHRISTINE GINETTE  
32 RES LES JARDINS DE MERMOZ  
8440 AV JEAN MERMOZ  
84400 APT

#### Vos références

##### Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 1190271221454  
Déclarant 2 (C) : 1074501860187

Référence du document : 21 B0 7088003 75

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

32 RES LES JARDINS DE MERMOZ  
8440 AV JEAN MERMOZ  
84400 APT

Numéro FIP 830 64 24 7828928789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 27/04/2021

#### Somme qui vous est remboursée

172,00 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.  
Vous serez remboursé à l'été 2021.**

#### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur  
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique  
« Contact »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :** 67 407  
**Nombre de parts :** 2.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](#) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus		Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....		46776	37987	
Dédiction 10% ou frais réels.....		- 4678	- 3799	
Salaires, pensions, rentes nets.....		42098	34188	76286
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>76286</b>
CSG déductible.....				- 0
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup></b>				
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> .....			Montant déclaré	Montant retenu
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup>.....</b>			8900	8900
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>67386</b>
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux		12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				* 6658
Impôt avant réductions d'impôt.....				6658
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15 18</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré		Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....		1	1	183
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 183
Impôt proportionnel.....				+ 3
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>6478</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré		Montant retenu
		3		3
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				<b>6475</b>
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :				6475
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :				- 6670
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :				- 56
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 79
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2020 :</b>				- 172
<b>COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT</b>				
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES REÇUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis				
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....				172
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				67407
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> .....				21
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				
Plafond total de 2019.....	Déclar. 1 16448	Déclar. 2 15810	Enfant(1) 15810	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3952	3923	3923	
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 4263	+ 3973	+ 3973	
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4229	+ 4052	+ 4052	
+ Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4210	+ 4114	+ 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16654	= 16062	= 16062	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2020

### Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PARIS 3E-4E  
SAID 3EME  
10 RUE MICHEL LECOMTE  
75152 PARIS CEDEX 03

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 08 660 497 318

Référence de l'avis : 21 75 A116806 40

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

2 RUE DU PAS DE LA MULE

75003 PARIS

Numéro FIP : 754 79 87 9292597789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 75077

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP PARIS 3E-4E  
SAID 3EME  
10 RUE MICHEL LE COMTE  
75152 PARIS CEDEX 03

\* (service gratuit + coût de l'appel)

COUEDEL SIDONIE JEANNE CATHERINE  
APPARTEMENT 22  
91 RTE NATIONALE 91  
05320 LA GRAVE

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence : 2 609

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 30 08 660 497 318

Déclarant 1 - Nom de naissance : COUEDEL

# Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 1

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Pensions alimentaires perçues.....		3000		
Abattement spécial de 10%.....	-	394		
Salaires, pensions, rentes nets.....		2606		2606
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>2606</b>
CSG déductible.....				0
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>2606</b>
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>2609</b>
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				3
<b>PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021</b>				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.